

SICAP VOUS informe

Lettre n°10 /2006

En bref.....

En b...

Renouvellement de matériel



Dans le but d'être toujours plus performante, la SICAP renouvelle et complète régulièrement son matériel. Dans ce cadre nous sommes maintenant dotés d'un nouveau camion nacelle plus performant destiné à toutes nos interventions «aériennes» : dépannage, entretien sur le réseau, éclairage public.

De même, afin de pouvoir dérouler des câbles en sécurité lors de dépannages (Basse Tension et Haute Tension) ou d'extension réseaux, la SICAP a acquis cette remorque « porte tourets-dérouleuse ». Cette remorque est capable d'emporter des tourets jusqu'à 2,60m de diamètre et 1 500 kg.



En b...

Partenaires électriciens 2006

Pour tous vos travaux d'électricité, de chauffage, de climatisation, consultez nos partenaires électriciens 2006 ! Liste disponible à notre accueil clientèle, sur notre site internet ou sur simple demande téléphonique (02.38.32.77.75).



En cas de panne...

Votre installation électrique ne fonctionne plus ?

Notre service de dépannage est à votre disposition pour intervenir rapidement. Mais, avant de prendre le téléphone, effectuez quelques vérifications simples pour savoir si vous devez appeler la SICAP ou un installateur électricien.

Vérifier que :

- Le voisinage n'a plus d'électricité ; il s'agit probablement d'un incident sur le réseau de la SICAP. Composez le **02-38-30-29-16** pour contacter notre service de dépannage... si vous êtes aiguillé sur un répondeur ou si la tonalité est occupée, ne vous étonnez pas, d'autres clients sont sûrement déjà en train de nous alerter.
- Vous n'avez pas d'électricité mais vos voisins en ont...
- **Vérifiez votre disjoncteur :**
 - Celui-ci doit être enclenché. Si ce n'est pas le cas, réenclenchez le...

- S'il ne tient pas et déclenche à nouveau, réenclenchez le après avoir enlevé et contrôlé vos fusibles.
- S'il ne tient pas, composez le **02.38.30.29.16**
- S'il tient, réinstallez vos fusibles un par un...
- Si votre disjoncteur se déclenche à nouveau, c'est qu'il y a un défaut sur votre installation, au niveau du circuit protégé par le dernier fusible remis, ou sur un appareil raccordé à ce circuit. Faites alors appel à votre installateur électricien.
- Si, tous les fusibles ayant été réinstallés, votre disjoncteur reste enclenché et que vous n'avez toujours pas d'électricité, faites appel à notre service dépannage (02.38.30.29.16)

Si vous ne savez pas trop quoi faire :

Contactez nous quand même, nous vous accueillerons et vous guiderons dans vos vérifications.



Attention, si nous nous déplaçons pour une panne provenant de votre installation intérieure (qui commence après le disjoncteur), des frais vous seront facturés. Dans les autres cas, les interventions sont bien sûr gratuites.

Notre service dépannage est à votre disposition 24/24h et tous les jours de l'année.



BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2005

En 2005, comme l'année dernière, une part importante du réseau Haute Tension (HTA 20 000 Volts) a été enterrée amenant ainsi le taux de réseau moyenne tension enterré à près de 53,5 %. Ces travaux ont été menés dans le cadre du programme d'investissement 2005. Ils ont permis en particulier :

- de continuer la mise en souterrain du départ Ascoux en continuité du chantier "Dadonville bourg" entrepris en 2004. La première tranche de ce chantier a été réalisée au sud d'Ascoux (8 km).
- de supprimer 25 km de réseaux aériens (173 poteaux déposés) et en mettant en place 24 nouveaux postes sur les communes de Montliard, Saint-Loup-des-Vignes et Montbarrois.
- de réaliser la deuxième tranche des travaux d'enfouissement du réseau Haute Tension sur la commune de Nibelle (10 km de réseau Haute Tension ont été déposés).
- de mettre en souterrain 1 km de réseau Haute Tension sur la commune de Bromelles.

Au total, 327 poteaux ont été déposés (... et recyclés).

Ces travaux sont aussi l'occasion de remplacer des postes haut de poteaux ainsi que des postes cabine haute (postes "tour") par des postes cabine basse dont l'impact visuel est moins important. La part des postes aériens est aujourd'hui de 30 % (35 % en 2004).

Comme l'année dernière, des travaux d'enfouissement du réseau Basse Tension dans les bourgs ont été réalisés dans le cadre du contrat de Pays. Ces travaux ont concerné en 2005 les communes de Givraines (rue de la Mairie et place de l'Eglise) et Batilly (rue Jules César).

La S.I.C.A.P. a également participé à des travaux d'enfouissement des réseaux Basse Tension dans la commune de Saint-Michel (place de la Mairie) et Boynes.



Répartition aérien / souterrain des réseaux HauteTension (HTA) et Basse Tension (BT)

Année	H.T.A. souterrain	H.T.A. aérien	B.T. souterrain	B.T. aérien
2005	633 km	550 km	221 km	388 km

Règlement des factures

Facilitez-vous la vie en utilisant des moyens sûrs et simples

Le prélèvement automatique

- C'est un moyen totalement gratuit, il vous dispense même de timbre pour l'envoi de votre règlement.

- Le prélèvement est effectué 15 jours après l'émission de votre facture, (délai identique aux autres modes de paiements).

Il vous permet de partir tranquille, notamment en cas d'absence prolongée.

N'hésitez pas à nous demander le formulaire. Ce document est également disponible sur notre site internet.



Le paiement par Internet :
www.sicap-pithiviers.net

Ce nouveau mode de paiement, à votre disposition depuis octobre 2003, est un moyen simple, gratuit, efficace et sécurisé.

La SICAP s'est dotée d'un outil homologué par toutes les grandes banques qui vous garantit une sécurité maximale.

Vous trouverez toutes les informations sur l'espace personnel de notre site internet.

